



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/07/2024

Nombre de membres		
Affiliés	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	10

Vote	
A l'unanimité des membres présents	
Pour : 10	
Contre : 0	
Abstention : 0	

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE DE RIOM

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2024, le 20 Juillet à 10:00, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MONTFERMY s'est réuni à la Salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LONGCHAMBON Vladimir, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis de manière dématérialisée ou, par écrit à leur domicile aux conseillers municipaux qui en ont fait la demande, le 12/07/2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/07/2024.

Présents : M. LONGCHAMBON Vladimir, Maire,

Mmes : CHARRETON Amandine, CHAUVY Christiane,
MM : ARNAUD Daniel, CONDAT Daniel, FAURE Pascal,
NOALHAT Alexandre, POURTIER Stéphane, ROBERT Claude

Excusé(s) ayant donné procuration : M. LEMAITRE Guy à M. LONGCHAMBON Vladimir

Absent(s) : Mme CHABERT Nadège

A été nommé(e) secrétaire : M. POURTIER Stéphane

Le procès-verbal de la séance précédente a été lu et adopté.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

2024_04_03 – DISPOSITIF DE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE ET OPERATION SOLAIRE DOME

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant le dispositif de Conseil en Energie Partagé (CEP) déployé par l'Aduhme et l'adhésion de la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans ;

Considérant que le dispositif de CEP consiste à mutualiser entre plusieurs collectivités une expertise avérée en matière de transition énergétique, notamment sur le patrimoine bâti communal ;

Considérant l'opération « Solaire Dôme » consistant en un marché groupé d'achat et de pose de panneaux photovoltaïques en toiture des bâtiments publics ;

Considérant que le marché, dans le cadre de l'opération « Solaire Dôme » est porté par la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans avec l'appui technique de l'Aduhme ;

M. le Maire expose que le Conseiller en Energie Partagé Aduhme, M. Richard FIRKOWSKI, propose d'effectuer une visite des bâtiments communaux avec une personne (élu-e et/ou agent des services ayant une bonne connaissance du patrimoine).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

1. APPROUVE la proposition de M. le Maire ;
2. AUTORISE M. Richard FIRKOWSKI à effectuer une visite des bâtiments publics communaux ;
3. DONNE tous pouvoirs à M. le Maire pour l'exécution de cette délibération et signer tout document s'y rapportant.

Envoyé en préfecture le 25/07/2024

Reçu en préfecture le 25/07/2024

Publié le **05 AOUT 2024**

Berser
Levaut

ID : 063-216302380-20240720-2024_04_03-DE


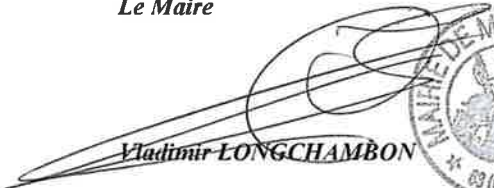
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 25/07/2024

Le Maire

Vladimir LONGCHAMBON



Le secrétaire de séance

Stéphane POURTIER

